

Les socialistes, de leur côté, jugent de même. M. Sollmann, dans le discours que nous citons, a dit que les socialistes, dans le domaine culturel ne se laisseraient pas imposer "le dictateur des idées chrétiennes". Mais, aux yeux des "libres penseurs", la religion était un stupéfiant poison pour le peuple".

Les paroles des chefs socialistes concordent donc les appréciations de l'XI.

(Les *Dossiers de l'Action populaire*)

Plusieurs bills reçoivent l'assentiment du Sénat

Les parades de nudistes fournissent matière à discussion. — L'interprétation du mot "nudité".

Ottawa, Ont., 29. — (De notre correspondant.) La séance du sénat s'est ouverte, hier, par l'adoption du bill tendant à modifier la loi de la société de la croix rouge canadienne. L'hon. M. Willoughby présente le bill ayant pour objet de modifier le code criminel. Le sénateur McMeens note que les mesures de ce genre ont toujours été référées à un comité spécial qui a souvent rejeté plusieurs projets d'amendements. Il voit avec appréhension tout projet d'amendement au code criminel.

Le sénateur Belcourt parle de la campagne qu'il mène depuis longtemps sur la réglementation de l'importation et de la vente des armes à feu. Il a présenté à diverses reprises un bill en ce sens, que le sénat a adopté, mais que les communes ont rejeté. Il demande au leader du gouvernement d'apporter maintenant la modification voulue au code.

L'hon. M. Willoughby répond qu'il est impossible de s'engager ainsi à la fin de la session. La discussion se produit surtout à propos des dispositions relatives aux parades de nudistes, dirigées contre les Doukhobors. Le sénateur Dandurand appuie les dispositions, mais il pense que la définition de la nudité est trop vague.

Le très hon. M. Graham dit qu'on aura des vues différentes sur la nudité, selon la région. Le sénateur Willoughby propose que le comité suivant examine le b. : les sénateurs Willoughby, Dandurand, McMeens, Tanner, Griesbach, Robinson, Aylesworth, Marcotte, Foster (St-Jean).

En proposant la deuxième lecture du bill rendant inutile la réélection des ministres, le sénateur Willoughby dit que cette réélection n'est pas de nature à assurer la moralité de l'administration.

Elle coûte cher et n'a aucune utilité. Le très hon. M. Graham, dit que les communes doivent décider elles-mêmes des questions d'élection de leurs membres. Il voit du bon dans la mesure, mais il voudrait qu'on fixe une limite, par exemple qu'un ministre nommé deux ans après les élections générales soit obligé de se faire réélire. Le bill est adopté sans amendement.

L'hon. Gédéon Robertson propose que soit lu pour la deuxième fois le bill relatif à l'enseignement professionnel. Le sénateur Bellout veut être sûr que le bill ne comporte pas l'intervention dans les affaires d'éducation du ressort exclusif des provinces. Il veut aussi savoir qui a demandé l'adoption de cette mesure.

Le sénateur Robertson répond que la mesure est la conséquence d'une promesse électorale du premier ministre. La Colombie-Britannique l'a demandée, tout comme la conférence des premiers ministres provinciaux.

Le sénateur Dandurand est favorable à l'enseignement technique, mais il se demande si le Dominion devrait assumer une telle obligation à l'heure actuelle. Il croit que les subventions devraient être divisées entre les provinces en proportion de leur population.

Les sénateurs Belcourt, Bureau et Sinclair font remarquer qu'un article de l'ancienne loi empêche le Dominion de verser pour l'enseignement technique si la province ne verse pas quelque chose. Le sénateur Robertson dit que les règlements feront en sorte que les provinces ne recevront rien si elles ne fournissent pas elles-mêmes une somme égale à la subvention. Le bill est définitivement adopté sans modification. Le sénat se réunit cette nuit, à dix heures.

M. A. Chouinard, choisi candidat libéral dans Gaspé-Sud

Québec, 28. (Spécial au Canada.) — M. Alexandre Chouinard, de Montmagny, a été choisi candidat libéral dans le nouveau comté de Gaspé-Sud. Le Dr Gustave Lemieux, qui a représenté le comté de Gaspé pendant vingt ans, se retire de la politique active.

La convention a été tenue à Percé, sous la présidence de l'honorable Hector Laferté, ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, et 94 délégués ont été prononcés en faveur de M. Chouinard.

Deux autres candidats, M. W. Landry et le Dr C. Pouliot, étaient sur les rangs. Ils ont obtenu respectivement dix et deux voix. Ils se sont tous deux ralliés à la candidature de M. Chouinard.

Une assemblée très nombreuse suivait la convention. Les orateurs furent l'honorable Hector Laferté, M. Maurice Brasset, député de Gaspé aux Communes; le Dr Gustave Lemieux, député actuel du comté; M. A. Chouinard, le candidat; MM. Leclerc, Roy et M. Georges Blanchard.

M. Chouinard pratique le droit à Montmagny, mais il est originaire du comté de Gaspé.

La convention de Gaspé-Nord aura lieu mercredi après-midi, à Sainte-Anne-des-Monts.

Les conventions de la région de Hull

Hull, 28. — (Spécial au "Canada") — Il a été décidé que la convention libérale pour le choix du candidat qui fera la lutte à M. Alvin Guérin sera tenue le mardi 4 août à l'hôtel de ville de Hull. Il y aura 80 délégués de Hull et 8 de la Pointe-Gatineau. Les hôtes d'honneur de la convention seront l'hon. Athanasius David et M. Irénée Vaurin, député de Saint-Jacques.

Une nouvelle vague de chaleur s'abat sur les E.-U.

63 morts et plusieurs centaines de prostrations causées par la chaleur. 120 à l'ombre en Californie.

Le sud-ouest est une fournaise

Washington, 28. — P. A. — La vague de chaleur continue depuis la nuit dernière de traverser le continent, causant plus de 60 décès et des centaines de prostrations. Un violent orage électrique à New-York fit baisser quelque peu la température insupportable de la journée et le thermomètre est passé, temporairement de 93 à 90 degrés.

Dans l'ouest du Canada on signale un violent orage dans la région de Winnipeg, qui a légèrement rafraîchi la température intense qui régnait depuis trois jours. Dans la soirée d'hier le thermomètre était tombé vers 60 contre 90. Le nord Dakota et le Minnesota, ont connu, eux aussi une amélioration temporaire. A Des Moines, dans l'Iowa, la température a atteint 105. Creston enregistrait 104 et Omaha 103, à 2 heures de l'après-midi 104 à la température de Lincoln, Neb., pendant toute la journée.

L'exode de la population vers le sud-ouest n'a pas servi à grand chose, car sur 63 décès enregistrés, on en a compté 40 dans l'Imperial Valley. Le reste du sud-ouest compte pour 17 dans le nombre des morts d'insolation. La ville de Needles, en Californie, a connu une des températures les plus élevées de l'année; 120 degrés à l'ombre. A Taft, en Californie également, il y a eu 118. La température est restée dans les environs de 97 en Nouvelle-Angleterre. La région comprise entre l'Atlantique et le Mississippi a été très éprouvée par la chaleur, sans cependant marquer des records, comme en Californie.

Visant un gangster, d'autres gangs t e r s abattent cinq enfants

Comme d'habitude, la police ne connaît rien des bandits ou de leur victime supposée.

New York, 28 (P.A.). — Une exécution ordonnée par des bootleggers a eu pour résultat l'abattage de cinq enfants, mais le bootlegger visé n'a pas été atteint par le canon à répétition dirigé contre lui.

L'affaire s'est déroulée sur le 107e rue quand d'un auto rapide des bandits dirigèrent le feu d'un canon Maxim vers un trottoir de la 107e rue, où leur victime passait. Mais les projectiles, sans atteindre leur ennemi, frappèrent cinq enfants qui jouaient sur le trottoir. Salvatori Vingali reçut des projectiles dans le bras et la jambe gauche, ainsi que dans le cou et est actuellement mourant à l'hôpital. Son frère, Michel, 5 ans, a reçu des coups de feu à la droite de la gorge. Un autre petit bonhomme, Michaela Veivalqui, trois ans et demi, a reçu deux balles et est en condition critique à l'hôpital. Deux autres enfants, Samuel Devino et Florence d'Amello, n'ont été que légèrement blessés par les projectiles.

Comme il est d'habitude, la police ne connaît pas le nom de l'homme que les bandits visaient et encore moins ceux des bandits. Cependant la police émet cette savante théorie que cette affaire est le résultat d'une lutte entre gangsters, contrebandiers de spiritueux.

La police a certainement du flair.

Diminution de salaires

Oshawa, 28. — P. C. — Le conseil municipal et la commission des écoles ont résolu de diminuer les salaires de tous les employés de la ville et des instituteurs de façon à accumuler un fonds municipal de secours direct aux chômeurs.

Traverse St-Siméon Tadoussac

Les touristes qui désirent se rendre à Tadoussac en voyageant par la route No 15, du côté nord du St-Laurent, doivent prendre le bateau "Rivière-du-Loup" à St-Siméon, et non continuer jusqu'à la Baie-St-Catherine pour tenter de traverser de là à Tadoussac. Il n'y a pas de traverses recommandables entre Baie-St-Catherine et Tadoussac. Le quai qui existe est délabré, et la partie de chemin qui conduit à ce quai n'est pas améliorée.

Le bateau "Rivière-du-Loup" quitte St-Siméon tous les jours, excepté le dimanche, à dix heures moins quart, heure normale de l'est.

Le vieux quai à Baie-St-Catherine sera bientôt mis en état de servir, et le chemin qui y conduit sera amélioré. Le Bulletin donnera, en temps et lieu, les renseignements utiles à ce sujet.

LE CANADA est publié et imprimé par la "Compagnie de Publication de Québec, Ltd.", 100, rue St-Jacques, Québec, P. Q.

Lindbergh ne veut pas des grandes réceptions

Après être allé embrasser son fils à North Haven, il se rendra à Ottawa demain, vers midi.

Ottawa, 28. P. C. — En tenant compte de la réputation qu'éprouve le colonel Lindbergh à l'endroit de tout ce qui est intimité, on peut dire qu'il n'a aucune intention de faire fort cordialement l'accueil "à l'oiseau solitaire" à l'instinct où il se posera sur la rivière Ottawa, demain, vers midi.

A la demande même du célèbre aviateur, qui voyage en compagnie de son épouse, on n'organise pas de ces brillantes réceptions officielles et c'est dans un atmosphère de bonne franquette qu'on ira souhaiter la bienvenue à Lindbergh, quand son gros hydravion aura cessé de glisser sur les eaux de la rivière Ottawa.

Ses communications au ministère de la défense nationale indiquent son intention de s'arrêter ici une nuit durant, avant d'entreprendre son grand voyage de vacances par avion jusqu'en Orient. Il a demandé qu'on ne fasse aucune démonstration à son arrivée; il a tout simplement exprimé le désir de rencontrer le ministre des Etats-Unis au Canada, le colonel Hanford MacNider, à son débarquement ici.

Un groupe d'employés à la légation américaine et de représentants du gouvernement canadien se portera au-devant des époux, à Rockcliffe, à leur arrivée de North Haven. Il ne fait pas de doute qu'un grand nombre de citoyens d'Ottawa se rendront à Rockcliffe présenter leurs hommages à Mme Lindbergh à l'occasion de sa première visite à la capitale canadienne. Lindbergh, lui, est déjà venu une fois, après son envol transatlantique, au cours des fêtes du jubilé de la confédération.

Les Lindbergh passeront la nuit à Rockcliffe, à la maison d'été des MacNider, où une réception très intime leur est ménagée. On dit qu'on a dû commander un grand banquet que les autorités avaient organisé à leur intention. Le voyage à North Haven, où les époux iront embrasser leur jeune fille et les parents de Mme Lindbergh, leur prendra environ trois heures. Avec leur avion de grande vitesse, ils ne devraient éprouver aucune difficulté à parcourir le trajet en ce minimum de temps.

Les Lindbergh ont annoncé leur intention de ne pas s'en tenir à un itinéraire et un horaire fixe; par conséquent, ils ne peuvent pas annoncer l'heure de leur envol pour Moose Factory, sur la Baie de James. On s'attend toutefois à ce que leur avion décolle jeudi matin.

North Beach, 28. — P. A. — Une déféctionnée dans leur appareil de radiotélégraphie a forcé les époux Lindbergh à rallier l'aéroport. Glen Curtiss, cet après-midi et à retarder leur départ pour une vacances en Orient d'une journée. A la surprise générale, ils sont revenus à l'aéroport à 2 h. 45 de l'après-midi, alors que tous les croyants en route pour le Maine.

La maladie de M. Lloyd George

Il est soigné par le médecin du roi pour une affection réinale qui n'inspire pas d'inquiétude.

Londres, 28. P. A. — Le Très honorable Lloyd George, qui a été condamné à sa chambre par ses médecins, reposait paisiblement cet après-midi. Il souffre d'une maladie des reins assez sérieuse, mais qui n'est pas susceptible de causer de l'inquiétude.

Tous les membres de sa famille sont auprès de lui, sauf sa femme qui doit arriver du nord du pays de Galles. Le chef du parti libéral anglais est soigné par le médecin du roi, sir Thomas Garrey-Evans.

Un enfant frappé par un camion meurt à l'hôpital

Fernand Brisset, 12 ans, de Saint-Gabriel de Brandon, est mort à l'hôpital Western hier après-midi à 5 h. 45, des suites d'une fracture du crâne qui lui a infligé un auto-camion en le frappant. L'accident était survenu à 12 h. 45, lorsque l'enfant traversait la rue St-Jacques. Il se trouvait en promenade chez sa tante, Mme Lorraine Dumaine, 14 rue Ste-Philomène.

On a transporté son corps à la morgue où une enquête aura lieu ce matin. L'auto-camion était conduit par Fernand Lalumière, 3777 rue Drolet, qui a stoppé aussitôt et a appelé un médecin sur les lieux.

Un enfant frappé par un train à Saint-Jean

(Spécial au Canada) Saint-Jean, Qué., 28. — Henri Chartrand, 12 ans, d'Iberville, s'est fait frapper par un train de passagers ce matin, vers 10 h. 45, à la jonction d'Iberville, et a été transporté en toute hâte à l'hôpital Saint-Jean, souffrant de blessures à la tête, aux yeux et d'une fracture à une jambe.

D'après les informations reçues, l'enfant se trouvait sur le bord de la voie ferrée regardant passer un train de marchandises vers Farnham lorsqu'un train de passagers se dirigeant vers Saint-Jean le frappa. Le train fut aussitôt arrêté et Chartrand conduit à l'hôpital à bord.

L'Afrique du Sud en bonne voie

Londres, 28. P. C. — Des dépêches reçues de Johannesburg font savoir que le traité entre le Canada et l'Afrique du Sud a de grandes chances d'aboutir à la satisfaction des deux parties contractantes. Le cabinet sud-africain est très occupé par la préparation d'un accord, et l'arrangement serait dû à l'ajournement de la conférence inter-impériale.

Le roi et la reine de Siam quittent Scarborough

Ils seront aujourd'hui en Canada. — Ils s'embarqueront en septembre pour l'Asie.

Scarborough, N.-Y., 28. P. A. — Le roi et la reine de Siam ont dit "au revoir" à voisins de trois mois, les habitants de la municipalité de Westchester.

Un wagon particulier porte les souverains, deux autres, la suite de vingt membres qui les accompagnent; un wagon-restaurant, et un fourgon à bagages sont attachés au train.

Des détectives de l'Etat, des agents de la police municipale et des agents de la compagnie de chemin de fer forment l'escorte d'honneur des souverains.

Le roi et la reine Prajadhipok se rendront demain au Canada. Ils s'embarqueront pour le retour au Siam, en septembre prochain, à Vancouver.

Les Nouvelles-Galles du Sud revenues à la raison

Le premier ministre de cet état australien a annoncé qu'il adoptera les mesures d'économie préconisées par la conférence des ministres australiens.

Canberra, Australie, 28. — P. C. — La nouvelle loi plus rassurante qu'on ait reçu depuis deux ans au sujet de la politique australienne est arrivée ce soir quand le premier ministre James Scullin a annoncé à la Chambre des Représentants que les Nouvelles-Galles du Sud — l'enfant terrible des Etats Australiens — avait à la fin décidé d'adhérer à la politique d'économie et de réhabilitation adoptée par les autres Etats.

La déclaration du premier ministre australien a été reçue comme marquant la reddition complète de l'extrémisme J. T. Lang, premier ministre des Nouvelles-Galles du Sud et chef de l'aile ouvrière dans les Nouvelles-Galles. Le premier ministre Scullin a annoncé que le premier ministre des Nouvelles-Galles du Sud allait:

(1) Ramener l'Etat des Nouvelles-Galles du Sud dans le conseil des états du Commonwealth au sujet de la question des emprunts. Ce conseil a la haute main sur tous les emprunts australiens.

(2) Adopter des lois pour mettre en vigueur un régime d'économie dans les Nouvelles-Galles du Sud afin d'amener les dépenses à un chiffre correspondant à celui des autres Etats du Commonwealth, tel qu'il a été établi lors de la récente conférence des premiers ministres.

(3) Entreprendre de stabiliser la dette des Nouvelles-Galles du Sud envers les pays d'Europe.

On est obligé d'admettre que, depuis octobre dernier, alors que le gouvernement travailliste gauche des Nouvelles-Galles du Sud est arrivé au pouvoir, cet Etat a été bien en arrière des autres au point de vue de la réhabilitation financière. Dans plusieurs occasions, le gouvernement de cet Etat n'a pas réglé ses comptes et n'a pas payé ses dettes étrangères. Le gouvernement a failli à ses promesses pour la première fois quand la banque des Nouvelles-Galles du Sud a fermé ses portes, en avril dernier.

Vint ensuite la conférence des premiers ministres des Etats du Commonwealth, alors que le premier ministre Lang fit tous ses efforts pour faire adopter la politique extrémiste des ouvriers radicaux. Lang fut attaqué par tous les autres premiers ministres pour la raison que ses discours et ses entrevues ne pouvaient que causer du tort aux finances australiennes à l'étranger. Le gouvernement du Commonwealth, inquiet de la conduite de M. Lang, institua un nouveau parti travailliste en opposition des radicaux.

Il n'y a pas de doute que M. Lang va rencontrer de vives difficultés pour faire adopter sa décision par ses partisans extrémistes. Beaucoup d'entre eux voudraient aller bien plus loin que le ministre, même et visent simplement au communisme absolu. D'aucuns disent que l'armée des travailleurs australiens doit devenir ce qu'est l'armée rouge de Russie.

Le voyage du Zeppelin dans l'Arctique

Moscou, 28. — P. A. — Le dirigeable allemand Graf Zeppelin se dirige vers le nord, au-dessus de la route des icebergs, après avoir pris contact la nuit dernière avec le brise-glace russe "Maligun" qui fait une expédition arctique, dans la baie de la terre François-Joseph. Le dirigeable descendit tout près du bateau et transbordra sa malle à destination de la Russie. En raison des glaces flottantes, le Zeppelin ne put rester aussi longtemps qu'il l'avait prévu, les icebergs heurtant de temps à autres les nacelles de l'aéronef. Le commandant Eckener ordonna alors de reprendre de l'altitude.

Si cela est possible le Zeppelin apportera au savant russe Urvtzev des vivres fraîches, car le professeur est depuis plus d'un an séparé du reste du monde, dans les régions arctiques.

Amy Johnson est à Moscou

Moscou, 28. — P. A. — L'aviatrice anglaise Amy Johnson, qui effectuait présentement une envolée d'Angleterre à Tokio, en compagnie de l'instructeur J. Humphreys, a atterri ici aujourd'hui dans la nuit, après avoir mis 12 heures à venir de Berlin. Les aviateurs ont souffert du brouillard et de la pluie et ils ont été forcés d'atterrir à Koenigsberg et à Velikie Luki pour refaire leur plein d'essence. Ils n'ont pas dormi une heure depuis Londres. Ils ont l'intention de partir à six heures du matin pour Tokio.

La visite de MacDonald à Berlin

Elle s'est effectuée dans une atmosphère de sympathie qui en fait bien augurer.

Berlin, 28 (P.A.). — "Les murailles tarifaires ne peuvent que conduire à la faillite universelle et les richesses de tous les pays doivent contribuer à la stabilisation de l'équilibre économique mondial", a déclaré aujourd'hui le premier ministre britannique à un groupe de journalistes.

"Un des principaux efforts des hommes d'état qui se sont réunis récemment pour tenter une restauration économique de l'Allemagne, a été d'affirmer les bases sur lesquelles réside la confiance et le crédit du pays", a ajouté le premier ministre.

En Allemagne un grand nombre des troubles économiques sont dus à des facteurs psychologiques. Quand on commencera à tenir compte de ces facteurs la prospérité ne tardera pas à revenir.

L'atmosphère dans laquelle les visiteurs britanniques ont été reçus est d'une cordialité franche qui permet aux hommes d'état d'avancer fructueusement dans leurs discussions et de faire ainsi de l'excellent travail.

Au lieu d'habiter le Pavillon de chasse qui leur avait été préparé dans les environs de Berlin, les visiteurs sont descendus dans un hôtel proche à la fois du ministère des affaires étrangères et du palais présidentiel, ce qui leur permet de s'y rendre sans user d'un taxi.

Les hommes d'état des deux pays se rendent compte que les minutes sont précieuses et que plus rapidement une entente de détail se fera, plus rapidement le travail général avancera.

La visite des deux ministres britanniques contraste d'une façon frappante avec la visite que faisait, cinquante ans auparavant Disraeli à Bismarck, lors de la conférence de 1878. Bismarck, à ce moment là menait la discussion et dominait le délégué britannique de toute la puissance de l'Allemagne et de sa propre puissance politique, alors à son apogée.

Les problèmes discutés aujourd'hui par les chefs des deux gouvernements sont très différents de ceux qui faisaient alors l'objet de la discussion et présentent en tout état de cause, un caractère plus aigu.

L'impression du premier ministre britannique est que le peuple allemand apprécie le geste de sa grande voisine qui sait venir à son secours dans les moments difficiles. C'est ce qu'il a déclaré aujourd'hui aux journalistes en leur faisant remarquer qu'il était absolument opposé à la théorie de l'équilibre des puissances, théorie qui paralyse le travail du désarmement.

Il a également déclaré que sa visite n'aurait pas pour conséquence immédiate l'octroi de nouveaux crédits à l'Allemagne, mais que cet octroi se produirait à la suite de l'étude qu'en fait actuellement des experts de la finance internationale.

M. MacDonald rentrera à Londres demain en aéroplane, escorté par trois avions de la marine britannique.

U. S. Steel ramène son dividende de \$7 à \$4.

La dépression générale oblige la compagnie à diminuer tous les traitements.

New-York, 28. P. A. — Le bureau des directeurs de United States Steel a décidé de réduire considérablement le dividende trimestriel, en raison de la dépression générale qui a provoqué les plus basses recettes de la compagnie depuis 1915. La direction a aussi décidé de faire des coupes sombres dans les dépenses de tous genres et de diminuer les traitements et les salaires du personnel, depuis celui du président jusqu'à ceux des employés de bureaux.

Le dividende trimestriel a été abaissé de \$7.50 à \$4. Depuis 1926, la compagnie avait payé régulièrement \$1.75. Le dividende annuel est donc le plus bas que l'on ait vu depuis dix-sept ans, date à laquelle, la compagnie n'avait rien payé sur les actions ordinaires.

Les directeurs se sont refusés à faire des commentaires et à parler de la question des salaires aux ouvriers.

Qui a amené Murray à l'hôpital Western ?

Rien de nouveau sur les circonstances qui entourent la mort de J. H. Murray, 40 ans, 470 rue Dorchester, mort hier matin à l'hôpital Western des suites d'une fracture du crâne.

Le vote des appropriations à Londres

Le "session des couloirs" a commencé aux Communes et durera vingt jours.

Londres, 28 (P. C. par G. Hambleton). — Les membres de la Chambre des Communes ont commencé ce soir "la session des couloirs". Chaque année, 20 jours sont consacrés aux votes des sommes permettant le fonctionnement des rouages de l'Etat.

Durant cette période, les différents items administratifs sont discutés et votés. Chaque fois qu'une contestation s'élève sur l'acceptation d'une mesure les députés se lèvent, passent dans les couloirs et reviennent faire enregistrer leurs votes. Cette petite manœuvre dure parfois des heures entières. Généralement cette époque de la session, si fatigante pour les députés est agitée de traits d'esprit, ou même de simples réflexions qui ne manquent pas d'être drôles.

Un membre, par exemple, parlant de la Russie et des relations de ce pays avec la Grande-Bretagne, parla "des drôles d'oiseaux, qui sont à la fois Russes et Anglais". Un membre conservateur souleva l'aire d'une partie de la Chambre et le rire d'une autre, en appelant le colonel Jones, "l'honorable colonel à la voix musicale et qui vient de quelque part, en pays de Galles". Naturellement, le membre en question protesta, et dit que le pays était insulté par une parole semblable. A quoi toute la Chambre, sans exception, trouva la plaisanterie très amusante.

Ce petit incident une fois clos, les députés reprirent leur gravité et se plongeront de nouveau dans les votes de différentes mesures d'ordre financier.

Une anomalie au service des licences

Sans s'appuyer sur aucun règlement, on refuse des licences de fruterie et de restaurant.

La classification

"Nous n'accordons pas de licences de fruteriers ou de restaurants aux épiciers qui ont déjà obtenu une licence de vente de la bière." C'est là une réponse catégorique adressée à plusieurs épiciers qui avaient présenté leur demande de permis pour la vente de fruits et des articles de restaurant. C'est une coutume établie depuis longtemps et qui n'a été infirmée par aucun règlement municipal, ni aucune loi provinciale. Les services de l'hôtel de ville n'ont aucune raison apparente de refuser des licences additionnelles à ceux qui en possèdent déjà une, pour la vente de la bière et ils n'ont assurément, en vertu d'aucune loi, le droit de le faire.

Inutile de dire que les épiciers visés, qui voient tout autour d'eux, d'autres épiciers jouir d'un avantage dont on les éloigne désormais, ne sont pas particulièrement satisfaits.

Interviewé à ce sujet hier après-midi, le secrétaire de l'Association des Marchands-Détailants, M. Rosario Messier, s'est montré fort mécontent de cette procédure et il a annoncé tout de suite son intention de voir le comité exécutif et, s'il le faut, le directeur de la police à ce sujet.

M. Messier veut que les épiciers jouissent au moins du même privilège que les fruteriers et les restaurateurs, qui vendent indifféremment toutes les denrées de l'épicerie, sans être incommodés. Il fait observer que les fruteriers et les restaurateurs sont devenus de vrais halles où l'on vend n'importe quel comestible. Il ne s'oppose pas à ce que les fruteriers et les restaurateurs continuent de vendre tout ce qu'ils vendent présentement, mais il veut que les épiciers possèdent le même privilège qu'eux.

M. Messier fait observer, en terminant son entrevue, que cet état de choses démontre une fois de plus le besoin où l'on se trouve de classer les différents genres de commerce de détail. Cette classification, qu'entreprendra sous peu la Commission de la Fermeture, coûtera énormément de travail, et l'on n'en prévoit pas la fin avant un an d'ici. Il y en a déjà un bon noyau dans le vieux règlement municipal 695 touchant la fermeture; mais le commerce s'est tellement développé depuis la promulgation du règlement, les différentes branches de commerce se sont tellement entremêlées que l'on n'en sait plus guère où l'on en est rendu. M. Messier nous annonce aussi que le conseil municipal prépare actuellement un amendement au règlement de fermeture, qui permettra aux marchands d'ouvrir leur établissement tard dans la soirée la veille de la St-Jean-Baptiste comme à la veille de toutes les autres fêtes.

Le jeune Mathias est mort par submersion

Le coroner-adjoint, le Dr Pierre Hébert, a rendu hier matin un verdict de mort accidentelle dans le cas de Thomas Alfred Mathias, 19 ans, 1737 rue Saint-Antoine, disparu depuis samedi matin vers 2 h 30, et dont le cadavre a été repêché hier matin, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, près de l'endroit où Mathias travaillait lorsqu'on l'a vu la dernière fois.

Un auto en feu

Un incendie s'est déclaré hier après-midi dans l'auto de M. E. G. Tierney, 490 av. Walker, dont l'origine serait attribuée à un court circuit qui s'est produit dans des fils de l'engin. Les pompiers se sont rendus sur les lieux. Des dommages considérables ont été causés à l'auto et son chauffeur s'est brûlé assez gravement à la main gauche.

CARTES PROFESSIONNELLES

Bertrand, Guérin
Goudreau & Garneau
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. 125, Esch. 276, St-Jacques
Ernest Bertrand, C. E. Substitut
Senior du Procureur Général, C. E.
Guérin, C. R. M. Goudreau, C. R. Antoine
Garneau, L. L. H. N. Garneau
28-Jno-CP

GEOFFRION ET PRUD'HOMME
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
— Aime Geoffrion, c. r. —
J. Alex. Prud'homme, c. r.
Tél. Harbord 8177. — MONTREAL
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Western Union Code.
28-Jno-CP

Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé—Arpentage—Expertises
10, St-Jacques ouest—Harbord 0482
MONTREAL
28-Jno-CP

DESMARIS & DESERRES
Avocats
JULES DESMARIS, C. R.
RODOLPHE DESERRES, C. R.
EDIFICE MAISONNEUVE
57, rue Saint-Jacques ouest
Téléphone Marquette 2367-2368
28-Jno-CP

SPECIALISTE
des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Symp. — Urogén. — Vénériennes
Affections du sang et de la peau
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison, — Montréal
28-Jno-CP

Théodule Rhéaume, c. r.
AVOCAT
Edifice "LA SAUVAGARDIE"
152, Notre-Dame Est, Montréal
Tél. Harbord 4722
28-Jno-CP

LES MARRONS ESSUIENT UNE RACLEE 14-5

LE CHAMPIONNAT POIDS COQ EN JEU AU FORUM

LES MARRONS
SONT ECRASES
PAR LE BLEU
BLANC ROUGE

Stewart et Conacher reçoivent des punitions pour la durée de la joute

Dussault augmente son total

Privés la plus grande partie de la joute des services de leur étoile, Lionel Conacher, le premier compte de la ligue, les Marrons ont reçu leur plus forte insulte de la saison aux mains des Canadiens, ces derniers remportant une victoire facile par le score de 14-5 après trois périodes de jeu inégal.

La partie a été jouée devant une assistance enthousiaste de près de quatre mille personnes qui ont montré plus de verve et d'intérêt qu'on n'en avait vu aux premières joutes; n'est-ce pas la chaleur accablante il est probable que la ligue aurait connu hier soir une soirée mémorable dans ses annales trop brèves encore.

Du début à la fin les tricolores se sont fait un jeu de déjouer Coutie dans les buts ennemis et leur victoire n'a jamais été en doute un instant.

Déployant une offensive concertée dans laquelle leur superbe jeu de combinaisons courtes et rapides occupait la première place, les Bleus Blancs Rouges ont passé à travers la défense de papier maché des Marrons comme autant de bolides quasi invulnérables de la première période ils ont obtenu un avantage de cinq points et la suite n'a fait que confirmer leur trop évidente supériorité.

Lalonde a dressé ses poulains à un jeu d'équipe qui ressemble de près à celui des champions du monde au hockey et malheur à l'équipe qui essaie d'opposer la force et la brutalité à la vitesse et au tricotage des vainqueurs d'hier soir.

CONACHER ET STEWART EXPULSES

Il est presque oiseux de dire immédiatement que la rudesse des Marrons est apparue quelques instants après le commencement des hostilités et que les deux héros des équipiers de Paddy Brennan, Lionel Conacher et Nels Stewart, n'ont pas terminé la joute en uniforme.

Le premier a fait ses adieux à la foule vers le milieu de la période initiale, congédié par l'arbitre Eugene Gauthier qui lui avait frappé à la figure pour manifester son mécontentement au sujet d'une punition pourtant bien méritée; le grand Nels est disparu de la circulation à la seconde période après s'être acquis un état de services qui en faisait un terroriste général pour tous sans exception. Malheureusement pour lui Stewart ne passera jamais à la postérité comme un joueur de grosse bien qu'il paraît une part importante de la machine rouge. Ses efforts ne vont pas assez dans la direction prévue par les règlements et c'est avec trop de zèle qu'il buche sur les adversaires pour pouvoir essayer de compter des points.

PAR PERIODES

Au début de la première période Montréal ouvrait les hostilités par un point de la croix de Conacher, mais le Canadien ne restait pas longtemps à l'arrière et cinq points consécutifs mettaient l'avantage de son côté de façon incontestable. Les incursions de Conacher le faisaient mettre hors la partie et Gauthier indiquait qu'il n'entend pas rire lorsqu'il officie.

La seconde permettait à Montréal un peu de répit car tandis que les vainqueurs ne comptaient que trois points, les Marrons en plaçaient un derrière. Bix Six Jocks, Roche, Desvignes, a fait la meilleure figure de son équipe à cette reprise et tant à l'attaque qu'à la défense il a plu aux spectateurs. Ses tendances à lui aussi sont un peu rudes mais Thomas le mit à la raison et il se le tint pour dit. Stewart le faisait bannir pour la durée de la joute.

La troisième était à peine commencée que Germain McAvoy déjouait toute l'équipe ennemie et allait placer la balle derrière Coutie pour le premier point de la reprise. Son exploit lui valait une entaille de quelques poches au-dessus de la tempe gauche sans que l'on puisse découvrir l'auteur du méfait. McAvoy allait aux quatrièmes du club pour le reste de la partie.

Montréal comptait deux points contre les quatre du Canadien et la cloche donnait une victoire 14-5 aux tricolores à trois couleurs.

Sommaire:

Alignement:

Montréal: Coutie, Reeve, Clark, O'Regan, Kerr, Conacher.

Canadien: Jocks, défense P. Langevin, défense P. Thomas, McAvoy, centre Degré, attaquant Bouliane, Vincent.

Substituts: Spring, Penny, Morris, Stewart, Haynes, Delong.

Substituts, Canadien: N. Langevin, Lafrance, Dussault, Primeau, L'Heureux, Brossard.

Première période

1—Montréal, Conacher . . . 35

2—Canadien, Degré . . . 1.27

3—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

4—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

5—Canadien, Vincent . . . 10.06

6—Canadien, Dussault . . . 10.33

7—Montréal, Penny . . . 13.50

8—Canadien, Brossard . . . 17.23

9—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Primeau, Conacher, 2, Conacher, majeure et match.

Deuxième période

10—Canadien, Dussault (Vincent) . . . 4.18

11—Montréal, Conacher . . . 3.5

12—Canadien, Degré . . . 1.27

13—Canadien, Bouliane (Dussault) . . . 3.12

14—Canadien, McAvoy (Desvignes) . . . 8.20

15—Canadien, Vincent . . . 10.06

16—Canadien, Dussault . . . 10.33

17—Montréal, Penny . . . 13.50

18—Canadien, Brossard . . . 17.23

19—Canadien, Langevin (Primeau) . . . 18.57

Punitions: Stewart, 2, McAvoy, Prime

La tendance

Tenant compte de tous les facteurs favorables, et défavorables, nous sommes guère optimistes concernant les perspectives immédiates des affaires et de la Bourse. Toutefois, si survient un dénouement d'importance, nous n'hésiterons pas à accumuler les bonnes valeurs dans l'attente d'une amélioration dans la situation économique et une augmentation des recettes à la fin de l'année. (Moody's)

La journée

Sommaire

Le virement: Bourse de Montréal: 3,011 contre 3,478.
Petite Bourse: 1,331 contre 1,292; 6,860 titres moins contre 8,561.
Bourse des Mines: 275,059 contre 297,751.
Bourse de New-York: 700,000 contre 600,000.
Valeurs actives: Brazilian 450; Int. Nickel 375; Montreal Power 500.
En augmentation: Can. Power & Paper, Brazilian, Montreal Power, Quebec Power, Gypsum, B. C. Packers, Int. Petroleum, Int. Nickel.
En diminution: Shawinigan, Building Products, Can. Car, Dominion Bridge, Steel of Canada, Imperial Oil, Beulaharolds Power, Noranda, Sherritt Gordon, Moss.
L'indice: Industriel: 141.57 gain de 1.93; chemins de fer: 77.58 gain de 0.66.
Utilités: 57.60 gain de 0.70.

Bourse de Montréal
La léthargie s'accroît. De 3,478 qu'il était lundi, le virement tombe à 3,011. Un grand nombre de valeurs n'apparaissent même pas au tableau, et de celles qui sont transigées, plusieurs ne le sont qu'en petites quantités. La séance n'a guère apporté de nouveau. Six titres ont progressé contre cinq qui ont fléchi. Montreal Power gagne de nouveau du terrain. Avec Brazilian et Quebec Power, c'est la seule valeur du groupe des utilités qui s'inscrit à la hausse. Cette dernière fait une avance d'un point et demi. Shawinigan, Dominion Bridge, Canadian Car et Steel of Canada glissent d'une fraction. National Steel Car reste insensible, à la publication de son bilan.

Papiers: Canadian Power monte de cinq points, tandis que les débentures reculent d'un demi. St. Lawrence privilégié se traite à 11.
Utilités: Quebec Power avance d'un point et demi, Brazilian de trois quarts et Montreal Power d'un demi. Shawinigan perd un demi. Canadian Pacific est stationnaire à 25 1/2.

Bâtiment: Building Products cède d'un quart. Gypsum avance de trois huitièmes. Cement et Sherritt Gordon sont inchangés.
Construction mécanique: Canadian Car et Dominion Bridge fléchissent chacun d'un demi, et Steel of Canada recule d'un quart. Bronze et National Steel Car restent au même niveau.
Alimentation: Rien d'autre à signaler qu'un gain d'un quart pour B.C. Packers.
Métaux: Nickel avance d'un quart. Il se transige vingt paris de Smelters à 97.

Petite Bourse
Imperial Oil fléchit encore; Int. Petroleum gagne un quart et B.A. Oil matie ses positions. Le groupe des distilleries est totalement abandonné. Walker est seul au tableau sans changement. Dans les utilités, Beulaharolds retourne à 4 1/2, perte d'un demi. Dominion Stores est fermée à 22. Peu de variations au compartiment des mines. Noranda fléchit de cinquante sous, Sherritt de quatre et Moss d'autant.

Bourse de New-York
L'activité a un peu augmenté et les gains aussi. Cette fois, les trois groupes, industries, utilités et chemins de fer, terminent à la hausse. Quelques vedettes ont gagné de quatre à cinq points dont Allied Chemical, Eastman Kodak, Western Union, etc. Dans l'ensemble, les gains sont cependant moins marqués que ceux de la semaine dernière. Le virement est resté stationnaire à 700,000. Parmi les valeurs qui ont progressé d'un point et plus, on trouve Auburn, Consolidated Gas, General Electric, New York Central, Standard Oil, N. J. Woolworth Pump etc.

Le marché des obligations a été plus vigoureux. En premier lieu, les titres allemands ont enregistré des gains variant de deux à trois points et demi. Deuxièmement, les titres de l'Argentine et du Brésil ont progressé plus encore, gagnant de trois à quatre points et trois quarts. Ceux du Chili font exception, reculant de quatre points.

Brazilian Traction, Electric Bond & Share, Niagara Hudson ont été par les valeurs actives et fermes du Curb. Les pétroles ont meilleure tenue. Les spécialités de Stutz récupèrent graduellement ses pertes.

Les cours d'il y a un an

29 juillet 1930	
Bourse de Montréal	
Bell Telephone 130 1/2-131; Brazilian 350-351; B.C. Power "A" 37-37 1/2; Can. Car 42 1/2-43; Can. Car 42 1/2-43; Dominion Bridge 25-26; Int. Nickel 35-35 1/2; Massey Harris 28 1/2-29; McGill Frontenac 19 1/2-20; Nat. Breweries 31 1/2-32; Power Corp. 71 1/2-72; Quebec Power 56-57; Shawinigan 68 1/2-69; Steel of Canada 44-45; Winnipeg Electric 39-39 1/2.	
Curb	
Associated Oil 44-45; B.A. Oil 17 1/2-18 1/2; Beulaharolds Power 10-10 1/2; T. 15-15 1/2; Walker 94-94 1/2; Home Oil 2-2 1/2-2 1/2; Imperial Oil 20 1/2-20 1/2; Int. Petroleum 19-19 1/2; Wainwright 24 1/2-24 1/2; Noranda 24 1/2-24 1/2; Siscoe 24-24 1/2; Teck Hughes 6-6 1/2-6 1/2.	
New-York	
Am. Can. 134 1/2-135 1/2; Baltimore & Ohio 104 1/2-105 1/2; Can. Car 42 1/2-43; Cons. Gas 11 1/2-11 3/4; Freeport 18 1/2-18 3/4; Gen. Elec. 41 1/2-42 1/2; Hupco Motor 47 1/2-48 1/2; Int. Nickel 25-25 1/2; Kennecott 40 1/2-41 1/2; Montgomery Ward 37 1/2-38 1/2; Nat. Power & Light 50 1/2-51 1/2; Penn. R.R. 74 1/2-75 1/2; Radio Corp. 45 1/2-46 1/2; Sears & Roebuck 24 1/2-25 1/2; Steel 164 1/2-165 1/2; U.S. Steel 164 1/2-165 1/2; West. Elec. 150 1/2-151 1/2.	

LA COTE

Bourse de Montréal

Compilée par Carneau & Antigny, membres de la Bourse de Montréal. Immeuble Aldred, Place d'Armes.

VALEURS	Ouv	Max	Min	Ferm
Bell Telephone	130 1/2	131 1/2	130 1/2	131 1/2
B.C. Power "A"	37 1/2	38 1/2	37 1/2	38 1/2
Can. Car	42 1/2	43 1/2	42 1/2	43 1/2
Can. Car & P.	42 1/2	43 1/2	42 1/2	43 1/2
Building Prod.	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2
Can. Car & P.	42 1/2	43 1/2	42 1/2	43 1/2
Can. Cement	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Can. do priv.	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2
Can. Gypsum	5 1/2	6 1/2	5 1/2	6 1/2
Can. Indust. Alco.	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2
Can. P. & P.	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2
Can. P. & P.	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2
Can. S. L. & P.	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2
Cons. M. & S.	97 1/2	98 1/2	97 1/2	98 1/2
Dom. Bridge	31 1/2	32 1/2	31 1/2	32 1/2
Dom. Steel Corp.	3 1/2	4 1/2	3 1/2	4 1/2
Inter Nickel	133 1/2	134 1/2	133 1/2	134 1/2
Massey Harris	28 1/2	29 1/2	28 1/2	29 1/2
McGill Frontenac	19 1/2	20 1/2	19 1/2	20 1/2
Mont. L. H. & P.	45 1/2	46 1/2	45 1/2	46 1/2
Nat. Breweries	31 1/2	32 1/2	31 1/2	32 1/2
Nat. Steel Car	19 1/2	20 1/2	19 1/2	20 1/2
Ogilvie Milling	260 1/2	261 1/2	260 1/2	261 1/2
Power Corp.	71 1/2	72 1/2	71 1/2	72 1/2
Quebec Power	56 1/2	57 1/2	56 1/2	57 1/2
Shawinigan	68 1/2	69 1/2	68 1/2	69 1/2
Sherritt Gordon	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2
Steel of Canada	28 1/2	29 1/2	28 1/2	29 1/2
Twin City	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Winnipeg Electric	39 1/2	40 1/2	39 1/2	40 1/2
do do priv.	55 1/2	56 1/2	55 1/2	56 1/2
Ventes de la matinée	1,785			
Ventes de l'après-midi	1,235			
Total des ventes	3,020			

A la petite bourse

Compilée par L.-G. Beauchamp & Co.

VALEURS	Ouv	Max	Min	Ferm
B.A. Oil	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Cons. Gas	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2
Home Oil	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
Imperial Oil	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2
Int. Petroleum	19 1/2	20 1/2	19 1/2	20 1/2
Int. Nickel	133 1/2	134 1/2	133 1/2	134 1/2
Walk. Goodhart	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Beulaharolds P.	4 1/2	5 1/2	4 1/2	5 1/2
South Can. P.	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2
Abana	5 1/2	6 1/2	5 1/2	6 1/2
Noranda	18 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/2
Siscoe	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Sullivan	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2
Ventes Titres	1,321			
Ventes Mines	6,860			

Les mines de Toronto

Compilée par la section Recettes & Dépenses, 220 "Stratford" ont.

VALEURS	Ouv	Max	Min	Ferm
Acme Oil	18 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/2
Ajax Oil	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2
Amulet	17 1/2	18 1/2	17 1/2	18 1/2
Area	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2
AFRO	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
Alberta Pacific	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2
B. Hollinger	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Calumet Oil	5 1/2	6 1/2	5 1/2	6 1/2
C. Threlkeld	15 1/2	16 1/2	15 1/2	16 1/2
Cleric	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Columbario	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2
Dome Mines	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2
G. Roy	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2
Hollinger Gold	3 1/2	4 1/2	3 1/2	4 1/2
Hollinger	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
Kirkland Lake	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
Lake Shore	26 1/2	27 1/2	26 1/2	27 1/2
Mining Corp.	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2
Newbee	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2
Noranda	18 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/2
North Can.	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2
Sher. Gordon	42 1/2	43 1/2	42 1/2	43 1/2
Siscoe	24 1/2	25 1/2	24 1/2	25 1/2
Stadacona	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
Sylvanite	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
Teck Hughes	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2
Vipond	7 1/2	8 1/2	7 1/2	8 1/2
W. Hargreaves	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
Total des ventes	275,059			

Abana	Bobbo	Brett	B. A. Oil	East Crest	Home Oil	Hudson Bay	Imperial Oil	Int. Nickel	Int. Petroleum	Ritchie	Royalty	Ventures	Wainwright
5 1/2	3 1/2	3 1/2	10 1/2	15 1/2	14 1/2	3 1/2	12 1/2	13 1/2	19 1/2	24 1/2	7 1/2	16 1/2	16 1/2

Changes étrangers

Cours approximatifs de clôture, fournis par le service des Relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale, Montréal.

Cable	Monnaie	Montréal
New-York, dollars	94-95	94 1/2-95 1/2
Angleterre, livre, câble	4-4 1/2	4 1/2-4 3/4
do livre, chèque	4-4 1/2	4 1/2-4 3/4
France, franc	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Belgique, franc	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
do belge, chèque	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Italie, lire	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Espagne, peseta	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Suisse, franc	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Hollande, florin	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Denemark, couronne	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Suède, couronne	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Allemagne, reichsmark	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Tchécoslovaquie, couronne	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Grèce, drachme	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Brésil, milreis	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Finlande, mark	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Chine, dollar H.K.	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Pologne, zloty	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Yugoslavie, dinar	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Japan, yen	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Australie, schilling	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Mexique, dollar	20-20 1/2	20 1/2-20 3/4
Taux d'intérêt à New-York, 1 1/2 %		

Marché des Obligations

Compilée par Jenks, Gwynne & Co. 44, onest. Notre-Dame.

Argentine 6 1/2, 1941	75	73	74
Belgique 6 1/2, 1941	107	106 1/2	106 1/2
do 8, 1945	107	106 1/2	106 1/2
Brésil 6 1/2, 1941	58 1/2	58 1/2	58 1/2
do 7, 1942	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Buenos Aires 6 1/2, 1941	62 1/2	62 1/2	62 1/2
Chili 6 1/2, 1941	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Columbia 6 1/2, 1941	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Cundinamarca 6 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
1939	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Canada 6 1/2, 1941	107	106 1/2	106 1/2
Rép. Fr. 7 1/2, 1941	124 1/2	124 1/2	124 1/2
do 7, 1949	119 1/2	119 1/2	119 1/2
Chine, dollar H.K. 1945	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Haiti 6, 1951	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Italie 7, 1951	90 1/2	90 1/2	90 1/2
Finlande 6 1/2, 1941	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Milano 6 1/2, 1941	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Pérou 6, 1940	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Pologne 7, 1947	63 1/2	63 1/2	63 1/2
Rio Jan. 6 1/2, 1941	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Rio G. 6, 1944	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Rome 6 1/2, 1940	28 1/2	28 1/2	28 1/2
S. Paulo 6, 1940	28 1/2	28 1/2	28 1/2
S. Paulo 6 1/2, 1941	107 1/2	107 1/2	107 1/2
S. Paulo 7, 1941	32 1/2	32 1/2	32 1/2

Bourse de New-York

Compilation de Jenks, Gwynne & Co.

VALEURS

Albion Paper	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Adams Express	78 1/2	78 1/2	78 1/2
Allied Chem	114 1/2	114 1/2	114 1/2
Am. Beet Sugar	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Am. Car & P.	178 1/2	178 1/2	178 1/2
Amerasia Corp.	181 1/2	181 1/2	181 1/2
Am. Waterworks	181 1/2	181 1/2	181 1/2
Am. Ice	201 1/2	201 1/2	201 1/2
Am. Int. Corp.	121 1/2	121 1/2	121 1/2
Am. Power	178 1/2	178 1/2	178 1/2
Am. Radiator	121 1/2	121 1/2	121 1/2
Am. Smelting	232 1/2	232 1/2	232 1/2
Am. Steel Edges	161 1/2	161 1/2	161 1/2
Am. Sugar	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Am. Tel. & Tel.	176 1/2	176 1/2	176 1/2
Am. Tobacco	121 1/2	121 1/2	121 1/2
Am. Waterworks	181 1/2	181 1/2	181 1/2
Am. Woolen	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Anacosta Copper	258 1/2	258 1/2	258 1/2
Alcham	121 1/2	121 1/2	121 1/2
At. Ref. Co.	151 1/2	151 1/2	151 1/2
Balt. and Ohio	52 1/2	52 1/2	52 1/2
Belmont & Sons	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Borden's Co.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Bahn Alum	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Brooklyn Man Tr.	59 1/2	59 1/2	59 1/2

Canada Dry	281	281	281	281
Canadian Pac	251	251	251	251
Carroll & P	161	17	17	17
Case & Ohio	241	241	241	241
Chem Solvents	161	161	161	161
Crysler	221	24	228	228
Continental Gas	241	241	241	241
Continental South	8	8	8	8
Coleman	121	121	121	121
Columbia Gas	241	241	241	241
Columbia Can	491	491	491	491
Columbia Motors	21	21	21	21
Columbia Products	661	61	661	661
Columbia Hotel	21	21	21	21
Columbia Sugar	421	421	421	421
Columbia Wm	34	34	34	34
Columbia Inc	711	711	711	711
Columbia Chem	111	111	111	111
Columbia	861	861	861	861
Columbia Pow & Lt	271	271	271	271
Columbia Railroad	21	21	21	21
Columbia Nat Stores	57	57	57	57
Columbia Film	151	151	151	151
Columbia Tex	27	27	27	27
Columbia Wheel	251	251	251	251

L'immeuble

Hier, 10 ventes, dont une seule au moins de \$7,000, ont été effectuées pour un montant total de \$180,143.30.

La vente la plus importante, de \$25,000, a été transmise dans le quartier Saint-Jacques, entre L. J. Gauthier et L. Trépanier, pour des immeubles sis rue Saint-Hubert.

Suit la liste complète des ventes:

Bourget. — Rue Gauthier, bâtisses Nos 1962 à 1966; lot No 1225-7; terrain 23 x 80 pieds. J. Longpré vend à E. Graton, \$7,000. J. E. Gauthier, notaire — 1931.

Mont-Royal. — Ave Maplewood, lots Nos 28-302, 303, 304, 28-303-13, 28-303-14, 28-303-15, 28-303-16, 28-303-17, 28-303-18, 28-303-19, 28-303-20, 28-303-21, 28-303-22, 28-303-23, 28-303-24, 28-303-25, 28-303-26, 28-303-27, 28-303-28, 28-303-29, 28-303-30, 28-303-31, 28-303-32, 28-303-33, 28-303-34, 28-303-35, 28-303-36, 28-303-37, 28-303-38, 28-303-39, 28-303-40, 28-303-41, 28-303-42, 28-303-43, 28-303-44, 28-303-45, 28-303-46, 28-303-47, 28-303-48, 28-303-49, 28-303-50, 28-303-51, 28-303-52, 28-303-53, 28-303-54, 28-303-55, 28-303-56, 28-303-57, 28-303-58, 28-303-59, 28-303-60, 28-303-61, 28-303-62, 28-303-63, 28-303-64, 28-303-65, 28-303-66, 28-303-67, 28-303-68, 28-303-69, 28-303-70, 28-303-71, 28-303-72, 28-303-73, 28-303-74, 28-303-75, 28-303-76, 28-303-77, 28-303-78, 28-303-79, 28-303-80, 28-303-81, 28-303-82, 28-303-83, 28-303-84, 28-303-85, 28-303-86, 28-303-87, 28-303-88, 28-303-89, 28-303-90, 28-303-91, 28-303-92, 28-303-93, 28-303-94, 28-303-95, 28-303-96, 28-303-97, 28-303-98, 28-303-99, 28-303-100. J. L. Perron et al vend à J. L. Perron, \$7,117.05. J. H. Lippé, notaire — 1931.

Notre-Dame-de-Grâce. — Rue Sherbrooke, bâtisses; lot No 152-250, parcellé en 64 lots de 102 pieds. La succession de A. Corbell vend à F. J. Longpré, \$4,426.25. J. M. Purcell, notaire — 1931.

Rosmont. — Rue Holt, bâtisses Nos 3044 à 3052; lot No 172-2559; terrain 21 x 90 pieds. A. Charron vend à E. Guyon, \$14,400. W. Surprenant, notaire — 1931.

St-Anne. — Rue Nazareth, bâtisses; lot No 1632; terrain 4384 pds. La succession de J. MacDonald vend à Canadian National Ry Co., \$14,400. J. H. Hutchison, notaire — 1931.

St-Edouard. — Rue de St-Valier, bâtisses Nos 5935 à 5943; lots Nos 8-642, 8-643, 8-644, 8-645, 8-646, 8-647, 8-648, 8-649, 8-650, 8-651, 8-652, 8-653, 8-654, 8-655, 8-656, 8-657, 8-658, 8-659, 8-660, 8-661, 8-662, 8-663, 8-664, 8-665, 8-666, 8-667, 8-668, 8-669, 8-670, 8-671, 8-672, 8-673, 8-674, 8-675, 8-676, 8-677, 8-678, 8-679, 8-680, 8-681, 8-682, 8-683, 8-684, 8-685, 8-686, 8-687, 8-688, 8-689, 8-690, 8-691, 8-692, 8-693, 8-694, 8-695, 8-696, 8-697, 8-698, 8-699, 8-700. J. L. Perron et al vend à J. L. Perron, \$4,426.25. J. M. Purcell, notaire — 1931.

St-Jean-Baptiste. — Blvd St-Laurent, bâtisses Nos 4247, 4249; lot No 321-1; terrain 20 x 73 pds. Le Shérif de Montréal vend à Industrial Loan and Investment Corporation, \$7,300 — 1931.

Villeray. — Rue Drolet, bâtisses Nos 8346 à 8350; lots Nos 2643-1, 2643-2, 2643-3, 2643-4, 2643-5, 2643-6, 2643-7, 2643-8, 2643-9, 2643-10, 2643-11, 2643-12, 2643-13, 2643-14, 2643-15, 2643-16, 2643-17, 2643-18, 2643-19, 2643-20, 2643-21, 2643-22, 2643-23, 2643-24, 2643-25, 2643-26, 2643-27, 2643-28, 2643-29, 2643-30, 2643-31, 2643-32, 2643-33, 2643-34, 2643-35, 2643-36, 2643-37, 2643-38, 2643-39, 2643-40, 2643-41, 2643-42, 2643-43, 2643-44, 2643-45, 2643-46, 2643-47, 2643-48, 2643-49, 2643-50, 2643-51, 2643-52, 2643-53, 2643-54, 2643-55, 2643-56, 2643-57, 2643-58, 2643-59, 2643-60, 2643-61, 2643-62, 2643-63, 2643-64, 2643-65, 2643-66, 2643-67, 2643-68, 2643-69, 2643-70, 2643-71, 2643-72, 2643-73, 2643-74, 2643-75, 2643-76, 2643-77, 2643-78, 2643-79, 2643-80, 2643-81, 2643-82, 2643-83, 2643-84, 2643-85, 2643-86, 2643-87, 2643-88, 2643-89, 2643-90, 2643-91, 2643-92, 2643-93, 2643-94, 2643-95, 2643-96, 2643-97, 2643-98, 2643-99, 2643-100. J. A. Crevier vend à D. Bédard, \$9,500. E. Rousseau, notaire — 1931.

Ville St-Laurent. — Chemin Public, bâtisses; lots Nos 465-476, 466-477, 468-479, 480-481, 482-483, 484-485, 486-487, 488-489, 490-491, 492-493, 494-495, 496-497, 498-499, 500-501, 502-503, 504-505, 506-507, 508-509, 510-511, 512-513, 514-515, 516-517, 518-519, 520-521, 522-523, 524-525, 526-527, 528-529, 530-531, 532-533, 534-535, 536-537, 538-539, 540-541, 542-543, 544-545, 546-547, 548-549, 550-551, 552-553, 554-555, 556-557, 558-559, 560-561, 562-563, 564-565, 566-567, 568-569, 570-571, 572-573, 574-575, 576-577, 578-579, 580-581, 582-583, 584-585, 586-587, 588-589, 590-591, 592-593, 594-595, 596-597, 598-599, 600-601, 602-603, 604-605, 606-607, 608-609, 610-611, 612-613, 614-615, 616-617, 618-619, 620-621, 622-623, 624-625, 626-627, 628-629, 630-631, 632-633, 634-635, 636-637, 638-639, 640-641, 642-643, 644-645, 646-647, 648-649, 650-651, 652-653, 654-655, 656-657, 658-659, 660-661, 662-663, 664-665, 666-667, 668-669, 670-671, 672-673, 674-675, 676-677, 678-679, 680-681, 682-683, 684-685, 686-687, 688-689, 690-691, 692-693, 694-695, 696-697, 698-699, 700-701, 702-703, 704-705, 706-707, 708-709, 710-711, 712-713, 714-715, 716-717, 718-719, 720-721, 722-723, 724-725, 726-727, 728-729, 730-731, 732-733, 734-735, 736-737, 738-739, 740-741, 742-743, 744-745, 746-747, 748-749, 750-751, 752-753, 754-755, 756-757, 758-759, 760-761, 762-763, 764-765, 766-767, 768-769, 770-771, 772-773, 774-775, 776-777, 778-779, 780-781, 782-783, 784-785, 786-787, 788-789, 790-791, 792-793, 794-795, 796-797, 798-799, 800-801, 802-803, 804-805, 806-807, 808-809, 810-811, 812-813, 814-815, 816-817, 818-819, 820-821, 822-823, 824-825, 826-827, 828-829, 830-831, 832-833, 834-835, 836-837, 838-839, 840-841, 842-843, 844-845, 846-847, 848-849, 850-851, 852-853, 854-855, 856-857, 858-859, 860-861, 862-863, 864-865, 866-867, 868-869, 870-871, 872-873, 874-875, 876-877, 878-879, 880-881, 882-883, 884-885, 886-887, 888-889, 890-891, 892-893, 894-895, 896-897, 898-899, 900-901, 902-903, 904-905, 906-907, 908-909, 910-911, 912-913, 914-915, 916-917, 918-919, 920-921, 922-923, 924-925, 926-927, 928-929, 930-931, 932-933, 934-935, 936-937, 938-939, 940-941, 942-943, 944-945, 946-947, 948-949, 950-951, 952-953, 954-955, 956-957, 958-959, 960-961, 962-963, 964-965, 966-967, 968-969, 970-971, 972-973, 974-975, 976-977, 978-979, 980-981, 982-983, 984-985, 986-987, 988-989, 990-991, 992-993, 994-995, 996-997, 998-999, 1000-1001, 1002-1003, 1004-1005, 1006-1007, 1008-1009, 1010-1011, 1012-1013, 1014-1015, 1016-1017, 1018-1019, 1020-1021, 1022-1023, 1024-1025, 1026-1027, 1028-1029, 1030-1031, 1032-1033, 1034-1035, 1036-1037, 1038-1039, 1040-1041, 1042-1043, 1044-1045, 1046-1047, 1048-1049, 1050-1051, 1052-1053, 1054-1055, 1056-1057, 1058-1059, 1060-1061, 1062-1063, 1064-1065, 1066-1067, 1068-1069, 1070-1071, 1072-1073, 1074-1075, 1076-1077, 1078-1079, 1080-1081, 1082-1083, 1084-1085, 1086-1087, 1088-1089, 1090-1091, 1092-1093, 1094-1095, 1096-1097, 1098-1099, 1100-1101, 1102-1103, 1104-1105, 1106-1107, 1108-1109, 1110-1111, 1112-1113, 1114-1115, 1116-1117, 1118-1119, 1120-1121, 1122-1123, 1124-1125, 1126-1127, 1128-1129, 1130-1131, 1132-1133, 1134-1135, 1136-1137, 1138-1139, 1140-1141, 1142-1143, 1144-1145, 1146-1147, 1148-1149, 1150-1151, 1152-1153, 1154-1155, 1156-1157, 1158-1159, 1160-1161, 1162-1163, 1164-1165, 1166-1167, 1168-1169, 1170-1171, 1172-1173, 1174-1175, 1176-1177, 1178-1179, 1180-1181, 1182-1183, 1184-1185, 1186-1187, 1188-1189, 1190-1191, 1192-1193, 1194-1195, 1196-1197, 1198-1199, 1200-1201, 1202-1203, 1204-1205, 1206-1207, 1208-1209, 1210-1211, 1212-1213, 1214-1215, 1216-1217, 1218-1219, 1220-1221, 1222-1223, 1224-1225, 1226-1227, 1228-1229, 1230-1231, 1232-1233, 1234-1235, 1236-1237, 1238-1239, 1240-1241, 1242-1243, 1244-1245, 1246-1247, 1248-1249, 1250-1251, 1252-1253, 1254-1255, 1256-1257, 1258-1259, 1260-1261, 1262-1263, 1264-1265, 1266-1267, 1268-1269, 1270-1271, 1272-1273, 1274-1275, 1276-1277, 1278-1279, 1280-1281, 1282-1283, 1284-1285, 1286-1287, 1288-1289, 1290-1291, 1292-1293, 1294-1295, 1296-1297, 1298-1299, 1300-1301, 1302-1303, 1304-1305, 1306-1307, 1308-1309, 1310-1311, 1312-1313, 1314-1315, 1316-1317, 1318-1319, 1320-1321, 1322-1323, 1324-1325, 1326-1327, 1328-1329, 1330-1331, 1332-1333, 1334-1335, 1336-1337, 1338-1339, 1340-1341, 1342-1343, 1344-1345, 1346-1347, 1348-1349, 1350-1351, 1352-1353, 1354-1355, 1356-1357, 1358-1359, 1360-1361, 1362-1363, 1364-1365, 1366-1367, 1368-1369, 1370-1371, 1372-1373, 1374-1375, 1376-1377, 1378-1379, 1380-1381, 1382-1383, 1384-1385, 1386-1387, 1388-1389, 1390-1391, 1392-1393, 1394-1395, 1396-1397, 1398-1399, 1400-1401, 1402-1403, 1404-1405, 1406-1407, 1408-1409, 1410-1411, 1412-1413, 1414-1415, 1416-1417, 1418-1419, 1420-1421, 1422-1423, 1424-1425, 1426-1427, 1428-1429, 1430-1431, 1432-1433, 1434-1435, 1436-1437, 1438-1439, 1440-1441, 1442-1443, 1444-1445, 1446-1447, 1448-1449, 1450-1451, 1452-1453, 1454-1455, 1456-1457, 1458-1459, 1460-1461, 1462-1463, 1464-1465, 1466-1467, 1468-1469, 1470-1471, 1472-1473, 1474-1475, 1476-1477, 1478-1479, 1480-1481, 1482-1483, 1484-1485, 1486-1487, 1488-1489, 1490-1491, 1492-1493, 1494-1495, 1496-1497, 1498-1499, 1500-1501, 1502-1503, 1504-1505, 1506-1507, 1508-1509, 1510-1511, 1512-1513, 1514-1515, 1516-1517, 1518-1519, 1520-1521, 1522-1523, 1524-1525, 1526-1527, 1528-1529, 1530-1531, 1532-1533, 1534-1535, 1536-1537, 1538-1539, 1540-1541, 1542-1543, 1544-1545, 1546-1547, 1548-1549, 1550-1551, 1552-1553, 1554-1555, 1556-1557, 1558-1559, 1560-1561, 1562-1563, 1564-1565, 1566-1567, 1568-1569, 1570-1571, 1572-1573, 1574-1575, 1576-1577, 1578-1579, 1580-1581, 1582-1583, 1584-1585, 1586-1587, 1588-1589, 1590-1591, 1592-1593, 1594-1595, 1596-1597, 1598-1599, 1600-1601, 1602-1603, 1604-1605, 1606-1607, 1608-1609, 1610-1611, 1612-1613, 1614-1615, 1616-1617, 1618-1619, 1620-1621, 1622-1623, 1624-1625, 1626-1627, 1628-1629, 1630-1631, 1632-1633, 1634-1635, 1636-1637, 1638-1639, 1640-1641, 1642-1643, 1644-1645, 1646-1647, 1648-1649, 1650-1651, 1652-1653, 1654-1655, 1656-1657, 1658-1659, 1660-1661, 1662-1663, 1664-1665, 1666-1667, 1668-1669, 1670-1671, 1672-1673, 1674-1675, 1676-1677, 1678-1679, 1680-1681, 1682-1683, 1684-1685, 1686-1687, 1688-1689, 1690-1691, 1692-1693, 1694-1695, 1696-1697, 1698-1699, 1700-1701, 1702-1703, 1704-1705, 1706-1707, 1708-1709, 1710-1711, 1712-1713, 1714-1715, 1716-1717, 1718-1719, 1720-1721, 1722-1723, 1724-1725, 1726-1727, 1728-1729, 1730-1731, 1732-1733, 1734-1735, 1736-1737, 1738-1739, 1740-1741, 1742-1743, 1744-1745, 1746-1747, 1748-1749, 1750-1751, 1752-1753, 1754-1755, 1756-1757, 1758-1759, 1760-1761, 1762-1763, 1764-1765, 1766-1767, 1768-1769, 1770-1771, 1772-1773, 1774-1775, 1776-1777, 1778-1779, 1780-1781, 1782-1783, 1784-1785, 1786-1787, 1788-1789, 1790-1791, 1792-1793, 1794-1795, 1796-1797, 1798-1799, 1800-1801, 1802-1803, 1804-1805, 1806-1807, 1808-1809, 1810-1811, 1812-1813, 1814-1815, 1816-1817, 1818-1819, 1820-1821, 1822-1823, 1824-1825, 1826-1827, 1828-1829, 1830-1831, 1832-1833, 1834-1835, 1836-1837, 1838-1839, 1840-1841, 1842-1843, 1844-1845, 1846-1847, 1848-1849, 1850-1851, 1852-1853, 1854-1855, 1856-1857, 1858-1859, 1860-1861, 1862-1863, 1864-1865, 1866-1867, 1868-1869, 1870-1871, 1872-1873, 1874-1875, 1876-1877, 1878-1879, 1880-1881, 1882-1883, 1884-1885, 1886-1887, 1888-1889, 1890-1891, 1892-1893, 1894-1895, 1896-1897, 1898-1899, 1900-1901, 1902-1903, 1904-1905, 1906-1907, 1908-1909, 1910-1911, 1912-1913, 1914-1915, 1916-1917, 1918-1919, 1920-1921, 1922-1923, 1924-1925, 1926-1927, 1928-1929, 1930-1931, 1932-1933, 1934-1935, 1936-1937, 1938-1939, 1940-1941, 1942-1943, 1944-1945, 1946-1947, 1948-1949, 1950-1951, 1952-1953, 1954-1955, 1956-1957, 1958-1959, 1960-1961, 1962-1963, 1964-1965, 1966-1967, 1968-1969, 1970-1971, 1972-1973, 1974-1975, 1976-1977, 1978-1979, 1980-1981, 1982-1983, 1984-1985, 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, 1992-1993, 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001, 2002-2003, 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013, 2014-2015, 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021, 2022-2023, 2024-2025, 2026-2027, 2028-2029, 2030-2031, 2032-2033, 2034-2035, 2036-2037, 2038-2039, 2040-2041, 2042-2043, 2044-2045, 2046-2047, 2048-2049, 2050-2051, 2052-2053, 2054-2055, 2056-2057, 2058-2059, 2060-2061, 2062-2063, 2064-2065, 2066-2067, 2068-2069, 2070-2071, 2072-2073, 2074-2075, 2076-2077, 2078-2079, 2080-2081, 2082-2083, 2084-2085, 2086-2087, 2088-2089, 2090-2091, 2092-2093, 2094-2095, 2096-2097, 2098-2099, 2100-2101, 2102-2103, 2104-2105, 2106-2107, 2108-2109, 2110-2111, 2112-2113, 2114-2115, 2116-2117, 2118-2119, 2120-2121, 2122-2123, 2124-2125, 2126-2127, 2128-2129, 2130-2131, 2132-2133, 2134-2135, 2136-2137, 2138-2139, 2140-2141, 2142-2143, 2144-2145, 2146-2147, 2148-2149, 2150-2151, 2152-2153, 2154-2155, 2156-2157, 2158-2159, 2160-2161, 2162-2163, 2164-2165, 2166-2167, 2168-2169, 2170-2171, 2172-2173, 2174-2175, 2176-2177, 2178-2179, 2180-2181, 2182-2183, 2184-2185, 2186-2187, 2188-2189, 2190-2191, 2192-2193, 2194-2195, 2196-2197, 2198-2199, 2200-2201, 2202-2203, 2204-2205, 2206-2207, 2208-2209, 2210-2211, 2212-2213, 2214-2215, 2216-2217, 2218-2219, 2220-2221, 2222-2223, 2224-2225, 2226-2227, 2228-2229, 2230-2231, 2232-2233, 2234-2235, 2236-2237, 2238-2239, 2240-2241, 2242-2243, 2244-2245

L'hon. C.-J. Doherty est mort hier de pneumonie

Ancien ministre de la Justice, il avait été précédemment juge de la Cour supérieure

Une belle carrière

Le très honorable C. J. Doherty, Conseiller du Roi, conseiller privé est mort hier soir à 6 h. 45, chez lui, 9 rue Fordan, Westmount, à l'âge de 77 ans. Il avait été inconnu des cinq heures qui ont précédé sa mort. Malade depuis le 3 juin, l'hon. Doherty avait toujours été bien portant jusqu'à cette date.

D'un grand charme personnel, il était estimé de tous, adversaires et amis politiques.

Son épouse lui survit, de même que son fils, le R. P. Marcus C. Doherty, S.J., et quatre filles, Mme Georges Gonthier, épouse de l'auditeur général du Canada, née Kathleen, Mme R. C. Wingate, née Eileen, la Révérende sœur Margaret Doherty, religieuse du Sacré-Cœur-de-Jésus et Mme Jean Morin, née Elizabeth. Circonstance pénible, l'hon. M. Doherty était tombé malade justement le jour du mariage de M. et Mme Jean Morin.

Le très honorable Charles-Joseph Doherty, Conseiller du Roi, LL.D., est né le 11 mai 1855, à Montréal, du mariage de l'hon. Marcus Doherty et d'Elizabeth O'Halloran, tous deux irlandais. Il a fait ses études, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, au Collège Sainte-Marie et à l'Université McGill. Il était docteur en droit honoraire de plusieurs universités. Il avait épousé le 6 juin 1888 Catherine Lucy Barnard, fille de feu Edmond Barnard, c.r. De ce mariage sont nées quatre filles et un garçon. Il était directeur de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal. En octobre 1891, il fut nommé juge de la Cour supérieure et démissionna en novembre 1906. En 1881 et 1886, il se porta candidat à la députation provinciale, mais ne fut pas élu. En 1908, 1911 et 1917, il fut élu député de Sainte-Anne d'Ottawa. Le 10 octobre 1911, il devint ministre de la Justice et membre du Conseil privé. Il accompagna sir Robert Borden à la Conférence de la paix à Paris en 1918, à participer aux délibérations et signa le traité de paix comme représentant du Canada. En 1920 et 1921, il représenta le Canada à la Société des Nations. Devenu membre du Conseil privé de Sa Majesté, le 1er janvier 1920, il fut assermenté par le roi lui-même le 11 octobre 1920. L'honorable Doherty était catholique romain et prenait une part active à toutes les œuvres de bienfaisance, philanthropiques et patriotiques anglaises et catholiques.

L'étrange façon d'agir d'un échevin houdiste, entrepreneur-électricien

Comment on peut se faire donner des contrats, tout en ne s'en faisant pas donner

Des faits

Les personnes qui n'ont pas encore d'opinion bien définie sur la Gang feront bien de penser aux faits suivants:

Il existe un échevin houdiste qui, de son métier, est entrepreneur-électricien. Ce monsieur n'obtient aucun contrat de la ville, estimant que ça ressemblerait trop à la concussion. La plupart des contrats d'électricité de la Ville, c'est un nommé R. S. Topaze qui les obtient. Or il se trouve, par hasard, que cet R. S. Topaze n'est pas un entrepreneur-électricien, qu'il n'a pas de bureau comme tel, ni d'atelier, et qu'il n'existe pas de raison sociale portant son nom. Par un hasard encore plus étrange, cet R. S. Topaze ne fait rien sans l'assentiment de l'échevin houdiste-brayard-électricien, et ne s'approvisionne pas ailleurs que chez lui, bien que le dernier ne soit pas un marchand d'appareils d'électricité en gros et que ce ne soit pas la coutume chez les entrepreneurs d'acheter leurs marchandises chez des marchands de détail. Mais ce n'est pas tout. Quand quelqu'un veut travailler pour R. S. Topaze, on lui fait signer une formule d'application, aux termes de laquelle, s'il est admis à travailler, il sera aide-électricien. Presque tous sont aidés-électriciens, mais aux électriciens qualifiés. Mais aux aides-électriciens, on peut payer n'importe quel salaire de famine, sans que l'inspecteur des salaires raisonnables n'ait rien à dire. Et il faut ajouter que R. S. Topaze ne se prive pas de payer à ses employés des salaires ridiculement bas.

Une autre chose qu'il est bon qu'on sache, c'est qu'il est arrivé que quelqu'un soit allé se plaindre à l'hôtel-de-ville. Deux jours plus tard, de par la grâce de l'échevin-électricien, il perdait sa position. Comme il reprochait à l'édile sa conduite étrange, celui-ci de répondre: "tu m'as fait un coup de c... on ne fait pas ça à un ami". Et l'autre de répliquer: "On ne laisse pas un ami crever de faim".

Non, l'échevin houdiste-électricien ne tire aucun profit pécuniaire de son double emploi.

A tout échevin ou orateur brayard-houdiste qui voudra de plus amples renseignements à ce sujet, nous en donnerons avec plaisir.

Le corps d'une personne disparue retrouvé

On a retrouvé hier matin dans la rivière des Prairies, au pied du boulevard Saint-Laurent, le corps de Mme Joseph Lavoie, 30 ans, 4561 avenue du Parc, disparue mystérieusement au cours de la nuit du 26 au 27 juillet. Des vêtements trouvés sur la grève près de cet endroit firent croire que la victime s'était noyée près de là.

Le corps a été transporté à la morgue où une enquête aura lieu ce matin. Le sergent-détective Lapierre de l'escouade des disparitions s'est occupé de cette affaire.

Haywood passera 3 ans au pénitencier

Le juge Monet a condamné hier William Haywood, 1109 Sainte-Elizabeth, trouvé coupable de deux vols à main armée, à trois ans de pénitencier. Le premier vol a été commis le 29 mai dernier, dans un magasin "Dominion Stores", 401 Beaumont, et le second, le jour suivant, dans un magasin "Atlantic & Pacific", de la rue Beaubien. Il avait été arrêté par les sergents-détectives Laroche, Gursky et Bourdon.

Deux ans de pénitencier. Rubin Belson, a été condamné hier à deux ans de pénitencier par le juge Monet, pour avoir été trouvé coupable d'être entré dans une maison de rapport, 4899 ave du Parc, dans la nuit du 8 au 9 du courant et d'y avoir volé \$40 en argent ainsi que pour \$250 de bijoux appartenant au Dr E. A. Kutgman.

Incendiaire. Pour avoir été trouvé coupable d'avoir allumé le feu à la demeure de M. Nicholas Labeznick, de Lachine, le 10 avril dernier, George Chaluck recevra sa sentence le 24 septembre prochain. Chaluck a déclaré qu'il aurait ainsi agi à la demande de M. Labeznick qui voulait retirer un montant d'assurances qu'il avait pris sur sa propriété. Une somme de \$20 lui aurait même été donnée pour faire ce travail qui lui aurait occasionné de graves blessures aux mains et quelques jours d'hôpital.

L'opposition de M. Bray retarde des travaux jusqu'à 1932

Ottawa attend les prochaines élections municipales. — Le tunnel Church. — Les chômeurs attendent

Un communiqué du ministère des chemins de fer et canaux d'Ottawa nous apprend que grâce à l'opposition du président de l'exécutif de Montréal, M. Bray, et de son groupe d'intéressés, l'inauguration des travaux au tunnel de la rue Church (ou de la rue Briand) sous le canal Lachine n'aura pas lieu avant les élections municipales de 1932.

On se souvient que les plans originaux, selon l'autorisation de la loi en atténuation du chômage de septembre 1930, indiquaient clairement que le tunnel devait être percé à la rue Church. Les travaux allaient commencer au moins aussi tôt que ceux de la rue Wellington, quand un groupe, dont le "Canada" a déjà publié les noms avec la raison de leur opposition, vit se mettre en travers du projet à la suite de M. Bray.

Pour des motifs divers, il se créa parmi les députés des divisions électoraux touchées par le projet, une divergence d'opinions qui fit hésiter le ministère des chemins de fer et des canaux. La polémique fut conduite pendant un certain temps avec vivacité, les partisans de la rue Church l'emportant et par le bon sens et leur droiture d'intention.

Des promesses faites à point calèrent la querelle et les corps publics intéressés crurent bon de se taire. Et l'on se demandait depuis quelque temps, dans le public, ce qui était advenu de tous les projets.

Nous avons pris hier connaissance d'une communication particulière qui nous permet d'affirmer, sans dévoiler les motifs secrets de cette attitude, que le ministère attend la fin des élections municipales de Montréal en 1932, pour essayer d'en venir à une entente satisfaisante.

D'ici là, les chômeurs n'ont qu'à faire comme tout le monde: attendre.

L'excursion du Kiwanis Saint-Laurent

Plus de 300 personnes y ont pris part. — Les recettes iront aux œuvres sociales

Les quelque 300 personnes qui ont pris part hier soir à l'excursion au clair de lune du club Kiwanis Saint-Laurent, à bord du vapeur "Rapids Prince", n'ont pas regretté leur soirée.

Le bateau partit du quai Victoria à 8 heures 30, remonta lentement le courant, permettant aux excursionnistes de voir un peu le port de Montréal. Puis il descendit lentement à peu près jusqu'à hauteur de l'île Gros-Bois pour revenir ensuite au quai. Après avoir été menaçante toute la journée, la température s'était décidément mise au beau. De plus, le fait que la lune était presque dans son plein n'était pas pour gêner le plaisir de la soirée.

Un excellent programme de danse et de divertissement fit paraître le voyage trop court.

L'orchestre de "Lou" Bédard était chargé du programme de danse, tandis que le quatuor "Alouette", composé de MM. Gordon Prouvencher, Roger Filiatrault, André Trottière et Emile Lamarre, exécutait, comme divertissement, plusieurs numéros de chant fort goûté, entre autres des chants canadiens en costumes.

Comme l'expliquèrent MM. Don Boulanger et A.-R. Gélinas, les recettes de l'excursion seront consacrées aux œuvres sociales, en particulier pour le bien-être de l'enfance, entreprises par le Club.

L'avenue du Parc divisée en lisières longitudinales

M. Benoît Laberge, ingénieur de la circulation attaché au service des travaux publics, annonçait hier que l'avenue du Parc, entre l'avenue des Pins et l'avenue Mont-Royal, sera divisée en trois lisières du nord au sud, de chaque côté des voies de tramways, qui sont maintenant disposées au centre de la chaussée, en raison de l'élargissement de l'artere.

De cette façon, six voitures pourront circuler de front, dont trois dans un sens, et lorsqu'un automobiliste voudra dépasser un véhicule qui le précède, il devra utiliser la lisière qui est à sa gauche. Cette méthode a cours aux Etats-Unis et c'est la première fois que les citoyens de Montréal en feront l'essai. Les lisières seront délimitées par des rangées de clous à tête plate, espacés d'un pied.

En garde contre ce solliciteur

Un individu bien connu comme expert dans l'art de solliciter des fonds sans permission, a pris sur lui de solliciter des sommes pour la fondation d'un prétendu journal libéral.

L'Organisation centrale libérale déclare n'avoir absolument rien à faire avec cet homme et n'avoir autorisé personne à se servir de son nom pour obtenir de l'argent.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que cet homme a déjà fait ce petit jeu pour un éditeur local, puis par un groupe d'indomptables, sous leur permission, bien entendu.

Tous ceux qui liront ceci rendront service à tout le monde en mettant leurs amis en garde contre cet étrange manœuvre.

La faillite d'une politique économique

M. G. Robinet compare devant nous la situation de la France et des Etats-Unis

"La crise qui étreint le monde nous aura appris, à défaut d'autre chose, — et ceci d'une manière assez saisissante — la valeur respective de deux systèmes économiques qui se disputaient jusqu'ici l'hégémonie mondiale; celui de l'audace, du gaspillage, des folles dépenses et des revenus hyperboliques, et celui de la prudence bourgeoise, mesquine et sûre, avare de ses sous, qui n'avance qu'avec une sage lenteur. La situation des Etats-Unis et de la France, illustre ces deux systèmes.

M. Georges Robinet, de Reims, administrateur délégué de la grande firme de champagne Mumm's a bien voulu nous communiquer, hier après-midi à l'hôtel Windsor, quelques-unes des remarques que lui suggèrent l'état actuel des affaires. Ces remarques, hélas-nous le diront, ont d'autant plus de poids qu'il est un homme d'affaires connu, de la vieille France et que la connaissance qu'il possède des Etats-Unis ne date pas du lendemain de la guerre.

"Il est incontestable que l'incapacité dans laquelle se trouve le grand pays de l'Amérique du Nord, a ajouté M. G. Robinet, de faire face aux multiples problèmes qui l'assaillent prouve d'une manière surabondante la faillite de sa politique des affaires. Les Américains, d'ailleurs, s'en doutent un peu eux-mêmes, et pour en avoir le cœur net, il suffit de traverser le pays en ce moment. On est frappé par le marasme mortel qu'il y règne et par l'incertitude dans laquelle se trouvent les meilleurs hommes d'affaires pour les moyens à mettre en oeuvre pour galvaniser ce grand corps à demi inerte.

"Cette impuissance à faire le point et à se tirer d'une situation dans laquelle ils se sont mis eux-mêmes, a fait réviser, en Europe, bien des jugements selon lesquels nous considérons les Américains comme nos maîtres en affaires et en économie sociale et politique. En France particulièrement, bien des enthousiasmes un peu irréfléchis sont tombés et la situation des Etats-Unis, sauveurs de l'Europe et du monde nous fait penser malgré nous à la fable du renard et du bouc qui étaient tombés dans un puits. Le renard, en l'occurrence, serait l'Allemagne, qui se sert fort bien des cornes du bouc pour sortir de son puits. Mais selon toutes probabilités il y laissera son compagnon.

Nous nous sommes permis de demander à M. Robinet, son avis sur la prohibition. Voici ce qu'il nous a dit à ce sujet:

"La Prohibition? Mais elle n'existe pas. Il faut réellement être européen pour y croire — et encore, tous n'y croient pas. Aujourd'hui, en plein régime sec, il existe à New-York plus de 33,000 maisons où, au su et au vu de tout le monde, les boissons alcooliques se débitent. Avant la guerre, au moment où la prohibition n'était encore qu'un projet incertain, on en avait libéré de boire ce qu'on voulait, la métropole américaine ne possédait pas la moitié de ces établissements. Naturellement les boissons débitées ne sont pas tous de première qualité, particulièrement les vins de Champagne dont l'authenticité ne va guère plus loin que la bouteille. Franchement, il vaudrait mieux — et je ne parle pas en homme d'affaires intéressé — rétablir le système humide. Nous ne nous en portons pas plus mal en France, se je sache.

M. Robinet qui est au Canada, pour affaires restera quelques semaines encore dans notre pays avant de s'embarquer pour la France à bord de l'"Empress of Britain".

Feu M. Ovila Manny

Lundi, le 27 courant, à l'hôpital de Saint-Jean, est décédé à 70 ans, M. Ovila Manny, cultivateur, de St-Sébastien, comté d'Iberville. M. Manny a succombé à une syncope cardiaque.

Libéral de vieille souche, il n'a jamais ménagé à son parti son temps et son dévouement. Il laisse pour le pleurer neuf enfants: Josephat, de New Bedford, Valida, Mme Emile Tétrault (Savita), Mme Hercule Manny (Blanche), Mme Philippe Chartier (Irène), Sœur Marguerite de Jésus, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe (Emilie), Philippe, Elizabeth et Eugène, un grand nombre de petits enfants, un frère, M. Josephat Manny, maire de Saint-Sébastien, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Saint-Sébastien, jeudi le 30 juillet courant, à 9 h. 30, heure solaire.

Séance du conseil le 31

Vendredi prochain, le conseil municipal tiendra une assemblée spéciale sur convocation du maire. Au cours de mai d'août, il y aura d'autres séances, selon l'échevin J. M. Savignac, membre du comité exécutif, qui n'admet pas que les échevins prennent des vacances au temps même où l'administration est inondée de demandes diverses de la part des citoyens.

A la Villa Saint-Martin

Voici la liste des retraites fermées du mois d'août à la Villa Saint-Martin: du 6 au 9, voyageurs de commerce (voir M. J. A. Bernier) AT 1182; du 15 au 18, hommes d'affaires; du 20 au 23, médecins et dentistes; du 24 au 27, Sault-au-Récollet. — (Communiqué)

L'hon. L.-A. Taschereau et la Beauharnois

La province, dit-il, est prête à coopérer pour que cette entreprise réussisse

La date des élections

L'honorable M. L. A. Taschereau, premier ministre, était hier aux bureaux du gouvernement, où il a reçu un bon nombre de visiteurs.

A un journaliste qui lui demandait la date des élections, M. Taschereau a répondu qu'elles auront lieu dans un avenir plus ou moins rapproché. Il a ensuite annoncé qu'il parlera dimanche prochain à Matane, à une grande assemblée régionale.

M. Taschereau a aussi annoncé que M. Aimé Geoffrin, avocat-conseil du gouvernement provincial dans les causes plaquées au Conseil Privé de Londres, est arrivé à New York hier matin à bord du "Majestic", de la ligne White Star. Quant à M. Charles Lanctôt, assistant du procureur général, il s'embarkera aujourd'hui même à bord de l'"Empress of Britain".

Au cours de sa conversation avec les journalistes, l'honorable M. Taschereau a confirmé ce qui suit:

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts de la province de Québec, est rendu cet après-midi à Ottawa pour conférer avec M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada. La Beauharnois fera le sujet de cet entretien, nous a annoncé, hier, le premier ministre de la province. Un échange de messages entre M. Bennett et l'honorable M. Taschereau a précédé cette entrevue. Cet échange faisait lui-même suite au message-réponse que le premier ministre de notre province avait adressé à l'honorable M. Gordon, la semaine dernière.

M. Bennett ouvrit les négociations avec un message en date du 25. Il s'exprimait comme suit:

Ottawa, 25 juillet 1931.

"Le président Gordon m'a montré votre message concernant la Beauharnois. Le comité est encore occupé à préparer son rapport. Je considère ce rapport d'une importance nationale telle que je me crois justifié de vous inviter de venir à Ottawa pour discuter la situation. Veuillez me télégraphier la date la plus rapprochée possible qui vous conviendrait.

Signé: R. B. BENNETT.

En réponse, l'honorable M. Taschereau télégraphiait ceci:

Québec, 27 juillet 1931.

T. H. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, Ottawa.

"Regrettez que votre message en date du 25 ne me soit parvenu que ce matin par suite de mon absence de Québec.

"Si vous voulez référer à mon message à l'honorable M. Gordon, je suggérerais que les données générales de vos projets me fussent soumises afin que je puisse conférer avec mes collègues et mes conseillers. Autrement, je crains que les négociations ne puissent progresser.

Pour faciliter la tâche, je partirai ce soir pour Montréal où je serai demain. Je serais heureux d'y rencontrer le représentant de votre gouvernement, qui me donnerait les informations nécessaires.

Préférez-vous que je demande à l'honorable M. Mercier, ministre des terres et forêts, dont le département a juridiction sur les pouvoirs d'eau dans les limites de notre province, de se rendre immédiatement à Ottawa afin de vous rencontrer et de connaître de vos vues et vos projets? Je serai, dès lors, en position de discuter la situation avec vous à Ottawa.

Signé: L. A. Taschereau.

Le premier ministre du Canada répondit aussitôt en ces termes:

Ottawa, 27 juillet 1931.

Hon. L. A. Taschereau, premier ministre, Québec.

"Merci pour votre message. Je crois qu'il est dérangeable que M. Mercier vienne ici immédiatement.

Signé: R. B. Bennett.

L'hon. M. Taschereau télégraphiait aussitôt sa réponse finale et affirmative.

Québec, 27 juillet 1931.

T. H. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, Ottawa.

"Message reçu l'hon. M. Mercier partira pour Ottawa demain matin, et sera au Château Laurier à une heure. Il sera alors à votre disposition."

Signé: L. A. TASCHEREAU.

M. Taschereau a déclaré qu'en tant que la province est concernée, elle est bien prête à coopérer pour que l'entreprise de la Beauharnois soit menée à bonne fin. Il ne faut pas oublier, dit-il, que cette entreprise procure du travail à 4,500 hommes au moins.

Les élections du club libéral Sainte-Anne

Les élections des officiers du club libéral de Sainte-Anne ont eu lieu à la salle Sainte-Anne le 27 juillet, et ont donné le résultat suivant:

Président honoraire, Hon. Dr. J. J. Guerrier, vice-président honoraire, Hon. J. H. Dillon.

Président: Jas. R. Brophy; vice-présidents: M. McBrien et W. Bélanger; trésorier: J. O'Hara; secrétaire: Robt. Hall; assistant-secrétaire: Lucien Lévesque; directeurs: Thos. Guérin, A. Brabant, T. A. McArthur, John Mullins, J. J. Madigan, Patrick Noonan, James Johns, Philip Bruno, P. Hanley, Jas. M. Ginn.

Plus de 100 nouveaux membres furent admis.

A la Villa Saint-Martin

Voici la liste des retraites fermées du mois d'août à la Villa Saint-Martin: du 6 au 9, voyageurs de commerce (voir M. J. A. Bernier) AT 1182; du 15 au 18, hommes d'affaires; du 20 au 23, médecins et dentistes; du 24 au 27, Sault-au-Récollet. — (Communiqué)

C'est dimanche que Saint-Jérôme fêtera l'hon. Athanase David

L'honorable L. A. David, secrétaire provincial, sera l'objet d'une belle démonstration à Saint-Jérôme dimanche prochain le 2 août, à l'occasion d'une bénédiction de pont, à laquelle un évêque officiera tout probablement. L'honorable M. Athanase David est depuis quelques jours de retour d'un voyage en Europe, où comme à son habitude, il est allé faire honneur à notre province.

Plusieurs ministres adresseront la parole, entre autres, les honorables Mercier, Adélard Godbout, Alfred Leduc, et peut-être aussi l'honorable J. N. Francoeur.

Un bon nombre de députés seront aussi présents à cette assemblée.

Lord Bessborough invité aux camps David-Perron

Les enfants de cette institution subissent des concours de sauvetage

(De notre envoyé spécial) Camp David-Perron, Lac L'Assomption, 28. — Son Excellence le gouverneur général sera invité à visiter les camps David et Perron, affiliés à l'Institut Bruchési, la semaine prochaine.

Telle est la nouvelle que nous apprenons au cours d'une visite à ces institutions climatiques du lac l'Assomption, où cinq cents enfants, filles et garçons, s'abreuvent au grand air et de soleil sous la surveillance sage et clairvoyante de quelques gardes-malades et d'une quarantaine d'institutrices.

C'est vraiment un spectacle réconfortant de voir toute une marmaille s'ébattre sur une vaste plage, courir dans la montagne, manger avec un excellent appétit, crier, sauter, enfin s'amuser à qui mieux mieux. Tout cela est le sort des pauvres petits qu'on a confiés à l'Institut Bruchési.

"Ces enfants ne sont pas nécessairement tuberculeux, nous déclare Mlle Gosselin, directrice des camps, mais appartiennent à des familles où a des entourage affectés ou menacés du tubercule: notre travail en est un de prévention".

Mlle Gosselin, dont le dévouement est notoire, n'a pas ménagé les éloges pour celles qui l'aident dans son travail: "elles rivalisent de zèle et choisent les enfants comme des grandes sœurs".

A l'issue du bain dans le lac, cet après-midi, les petits garçons et les fillettes se sont prêtés avec enthousiasme à une expérience de sauvetage sous les yeux du directeur Raoul Gauthier, du service des incendies de Montréal. En huit minutes, quatre-vingt-cinq petits hommes en kaki ont évacué un dortoir, alors que cent-vingt-cinq fillettes ont fait de même en dix minutes et demie, ce qui revient à dire que le résultat du concours est nul. Le chef L. B. Temple, de l'escouade de sauvetage de la M. L. H. et P. Cons., a fourni des instructions précises aux surveillantes sur la méthode de respiration artificielle, en cas de submersion prolongée ou d'asphyxie causée par tout autre facteur.

La vie des jeunes villégiaturistes est réglée de façon à leur procurer les plus grands avantages physiques possibles. Un instructeur de culture physique, M. Armand Vial, aide d'un jeune éclairier, apprend aux enfants plusieurs mouvements de gymnastique, les fait passer au rythme du tambour et du clairon, dont le bruit répercute sur les monts voisins et surplombent le lac. Mille conseils d'hygiène sont fournis aux garçons et fillettes, qui apportent des résultats immédiats et encourageants.

La sécurité des cinq cents enfants est assurée par une surveillance continue, par le nombre des issues dans toutes les bâtisses, et par plusieurs extincteurs chimiques que les surveillantes savent manipuler. En compagnie des chefs Willie Larente, de Ville LaSalle, et J.-D. Boyer, de Dorval, les journalistes ont accompli une inspection des camps, notant l'ordre et la vigilance qui y régnent.

Le notaire, Emile Massicotte, ainsi que M. J. O. Labrecque visitent le camp aujourd'hui. "En aidant financièrement cette institution, nous disaient M. Massicotte, les administrations provinciales et municipales prouvent l'intérêt qu'elles apportent à l'avenir de la race, et je les en remercie. Je sais d'ailleurs que devant les nécessités toujours croissantes qui se manifestent à l'Institut Bruchési, ces autorités civiques ne reculeront devant aucun sacrifice pour assurer la santé à la jeunesse de Montréal, le bien le plus précieux qu'elle puisse posséder".

A remarquer que tous les pensionnaires des camps David et Perron y ont été admis gratuitement, leurs parents étant trop pauvres pour les gratifier d'une villégiature récupératrice à leurs frais personnels.

Faits Divers

Frappé par un auto

Laurent Dufresne, 6 ans, 70 Beauchemin, traversait hier soir vers 6 heures la rue lorsqu'il fut frappé par un auto, conduit par M. François Malrou, 7069 Chambord. Il a été transporté à l'hôpital Western où il est gardé sous observation.

Enlèvement

Fernand Gauthier, 26 ans, 6558 rue Saint-Denis, a comparu hier devant le juge Marchildon, sous l'accusation d'avoir enlevé, le 24 du courant, une jeune fille de 15 ans. Il a plaidé non coupable et il subira son procès le 5 août. Une caution de \$2,000 lui a été demandée.

Accident

Roméo Lupien, 23 ans, 4249 Saint-André, s'est infligé hier après-midi, la coupure d'une artère de la main gauche, lorsqu'une des roches qu'il posait dans un camion a dégringolé. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il est sous traitement. Le lieutenant Eusèbe et le constable Gagnon ont enquêté.

Amélioration de la route de St-Henri

La route Lévis-Jackman, qui réunit la cité de Québec aux principales villes du Maine, compte parmi les artères les plus populaires et les plus fréquentées de la province. Le département de la voirie vient d'ordonner le revêtement permanent de la partie de cette route qui se trouve entre la cité de Lévis et le village de Saint-Henri, c'est-à-dire la section la plus fréquentée.

Le nouveau pavage consistera en un revêtement de béton bitumineux d'une épaisseur de quatre pouces et d'une largeur de vingt pieds. La section à paver mesure 9.48 milles et se répartit comme suit:

Dans la cité de Lévis, 0.53 mille.

Dans la paroisse de St-Louis-de-Pintendre, 2.30 milles.

Dans la paroisse de Saint-Henri, 5.59 milles.

Dans le village de Saint-Henri, 1.06 mille.

Le travail de revêtement permanent commencera à environ 1.15 mille de l'intersection de la route No 23 et de la rue Saint-Georges, dans Lévis, pour se continuer dans la direction de l'est.

Ce travail de revêtement s'exécute sans nuire à la circulation des automobiles et ne nécessitera aucun détour.

Mort du doyen de la Faculté des sciences

Le R. P. Louis-Joseph Morin est décédé subitement hier matin. — Sa carrière

(Spécial au CANADA)

Joliette, 28. — Le R. P. L. J. Morin, c.s.v., doyen de la faculté des sciences de l'Université de Montréal et supérieur du séminaire de Joliette est mort ce matin, vers 7 h. 30, d'une angine de poitrine.

Le R. P. Morin naquit à Saint-Ours, le 5 juillet 1869. Il fit